

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Obligatoire

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures - COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation,
s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

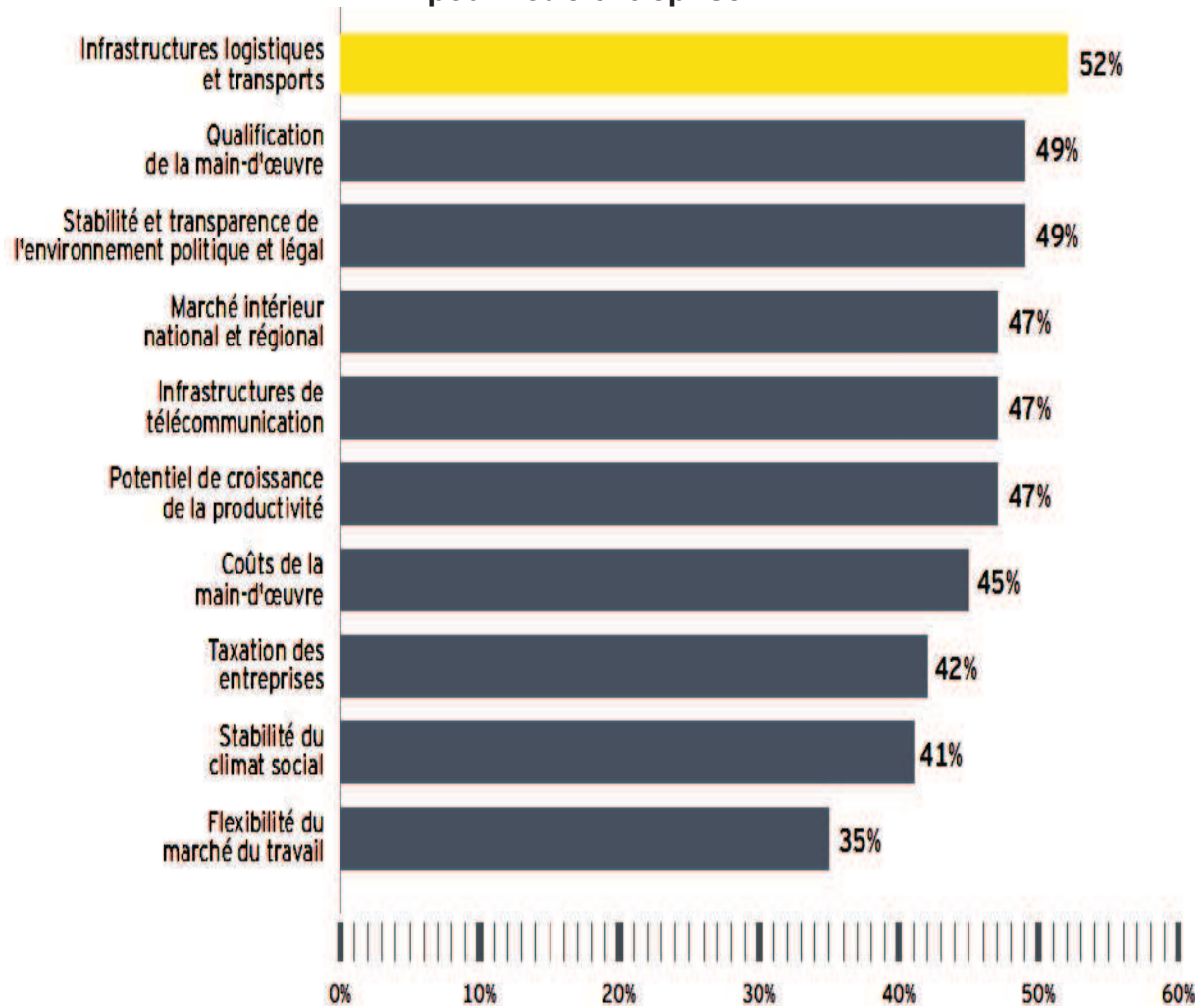
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Quels sont les déterminants des stratégies d'internationalisation de la production des firmes multinationales ?

DOCUMENT 1

Quelle est l'importance des critères de localisation d'une nouvelle implantation pour votre entreprise ?



Champ : 809 décideurs internationaux.

Source : Baromètre Ernst & Young de l'Attractivité de l'Europe, 2009.

Note de lecture : parmi les décideurs internationaux interrogés, 52 % considèrent que les infrastructures logistiques et transports sont un critère important de localisation d'une nouvelle implantation.

DOCUMENT 2

Coût horaire d'un salarié dans le textile en 2007 (en dollars)

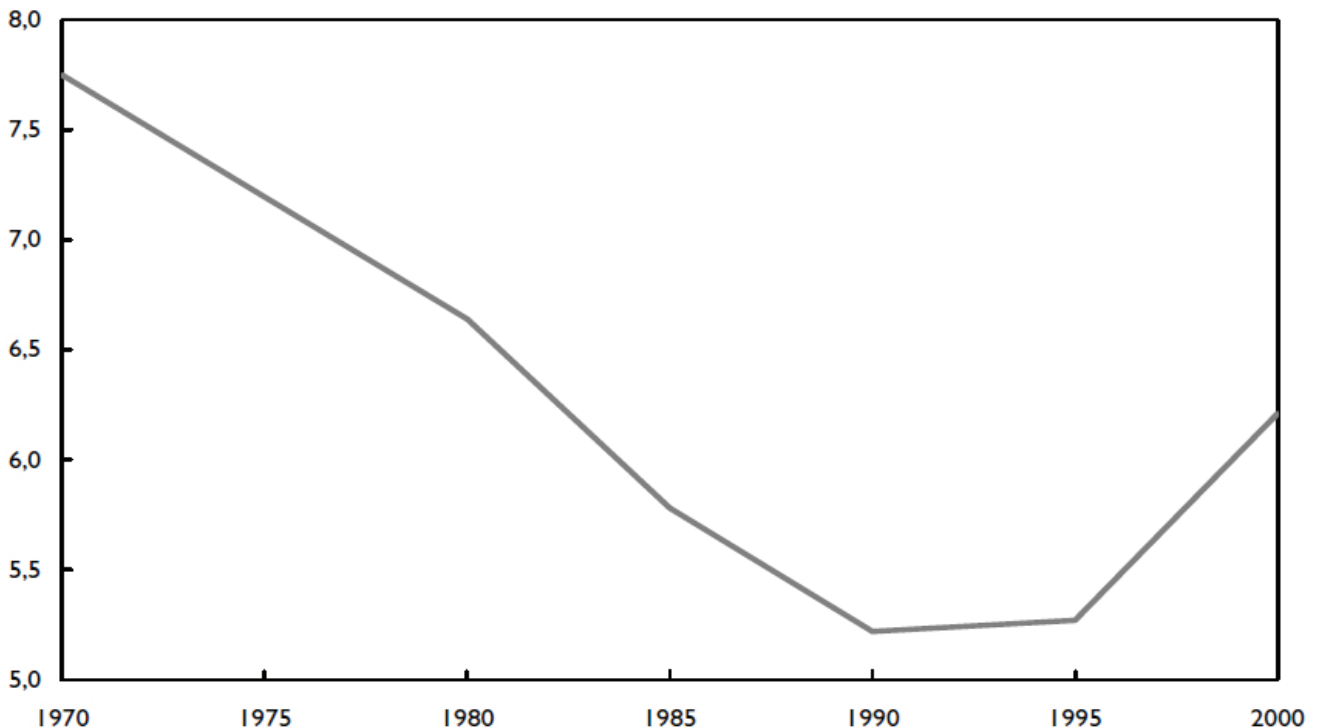
Allemagne	28,17
France	21,61
Pologne	4,62
Turquie	2,96
Maroc	2,82
Thaïlande	1,75
Malaisie	1,34
Égypte	1,02
Inde	0,69
Vietnam	0,46
Pakistan	0,42

Source : *Cahiers français*, n° 347, novembre-décembre 2008.

DOCUMENT 3

Évolution des coûts de transport depuis 1970⁽¹⁾

En % du prix des importations CAF⁽²⁾



Source : *Revue de l'OFCE*, n° 87, octobre 2003.

(1) Cela exclut le commerce des pays d'Europe centrale et orientale, des pays ayant appartenu à l'URSS (ex Fédération de Russie) et des pays socialistes d'Asie.

(2) CAF : coût assurance fret (comprend en plus du prix des produits importés, les frais d'assurance et de transport).

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

- 1. Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*
- 2. Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
- 3. Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - en développant un raisonnement ;*
 - en exploitant les documents du dossier ;*
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. Quelles sont les caractéristiques des groupes de statut selon Max Weber ? (3 points)
2. Montrez que le PIB ne mesure pas la soutenabilité de la croissance. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Vous présenterez le document puis vous caractériserez les inégalités de patrimoine qu'il met en évidence.

Patrimoine en % détenu par les x % des ménages les plus riches

Masse du patrimoine détenue par :	2010
les 10 % les plus riches	48 ⁽¹⁾
les 20 % les plus riches	65
les 30 % les plus riches	77
les 40 % les plus riches	86
les 50 % les plus riches	93
les 60 % les plus riches	98
les 70 % les plus riches	99
les 80 % les plus riches	100 ⁽²⁾
les 90 % les plus riches	100 ⁽²⁾

Note : le patrimoine détenu comprend les biens immobiliers, les actifs financiers ainsi que le patrimoine professionnel pour les actifs indépendants.

(1) Lecture : en 2010, les 10 % des ménages aux patrimoines les plus élevés détiennent 48 % de la masse totale du patrimoine.

Champ : France entière 2010.

Source : d'après INSEE, *Enquêtes Patrimoine 2010*, 2011.

(2) Arrondi

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les conflits sociaux peuvent être un facteur de cohésion sociale.

DOCUMENT 1

La vague de grèves de mai-juin 1968 constitue ce que le politologue René Mouriaux a appelé « le plus grand mouvement social de l'histoire française au 20^{ème} siècle ». [...] Par certains traits, elle ressemble aux vagues de grève qui l'ont précédée. [...] Là encore, l'Etat fait se réunir autour d'une table patronat et syndicalisme pour négocier. [...]

Les négociations de Grenelle et celles qui les ont suivies dans les branches [professionnelles] et les régions aboutissent à une augmentation de 35% du salaire minimal et de 10% des autres salaires, à une diminution du ticket modérateur⁽¹⁾ de la sécurité sociale, à une réduction d'une heure de la durée hebdomadaire du travail, et à la reconnaissance, par la loi, de la section syndicale d'entreprise. [...]

L'impact de la vague de grèves de 1968 est beaucoup plus fort sur le long terme. Par les mouvements de femmes et les mouvements écologistes qui en sont issus, elle a transformé les rapports masculin-féminin et ville-environnement. Les changements qu'elle a entraînés dans l'attitude des individus à l'égard des structures existantes, de l'ordre social et culturel n'ont pas peu contribué à la modernisation de la société française et aux bouleversements politiques qui ont caractérisé les décennies 1970 et 1980.

Source : « Le conflit social », *Histoire de la France, les conflits*, FRIDENSON Patrick, dans BURGUIÈRE André, REVEL Jacques, (sous la direction de), [1990], 2000.

(1) ticket modérateur : part d'une dépense de santé qui n'est pas prise en charge par la sécurité sociale et reste donc à la charge de l'assuré social.

DOCUMENT 2

Nous avons vu qu'un conflit, à l'intérieur d'un groupe, peut contribuer à créer son unité, ou à ramener l'unité et la cohésion lorsque celles-ci ont été menacées par des sentiments hostiles et opposés parmi ses membres. [...] Les conflits sociaux internes, qui concernent des valeurs⁽¹⁾ et des intérêts qui ne sont pas en contradiction avec les principes fondamentaux sur lesquels sont fondés les rapports [entre individus et groupes sociaux] ont un effet positif sur la structure sociale. De tels conflits rendent possible une rectification des normes⁽²⁾ et des rapports de force à l'intérieur des groupes, conformément aux besoins ressentis par les individus qui en font partie et par les sous-groupes. [...]

Le conflit, qui a pour objectif de résoudre la tension entre les antagonismes, a des fonctions stabilisantes sur les relations. En permettant l'expression immédiate et directe des revendications rivales, de [telles sociétés] peuvent améliorer leurs structures en éliminant les sources de mécontentement. Les conflits multiples qu'ils mènent servent à [...] établir l'unité. [...] Ces systèmes bénéficient d'un important mécanisme de stabilisation.

Source : *Les fonctions du conflit social*, COSER Lewis A., 1956.

(1) Valeurs : idéaux que se donne une société.

(2) Normes : règles.

DOCUMENT 3

Négociation collective, signature d'accords collectifs et grèves dans les entreprises en 2008 (en %)

Taille des entreprises	Négociations engagées		Aboutissement des négociations : entreprises ayant signé un accord parmi celles ayant négocié ⁽¹⁾	Grèves : entreprises ayant connu un arrêt de travail
	Entreprises ayant négocié (rappel 2007)	Salariés concernés		
Ensemble	16,8 (14,5)	63,9	79,1	2,4
De 10 à 49 salariés	9,1 (7,2)	11,4	74,5	0,8
50 à 199 salariés	42,9 (58,6)	48,0	78,6	5,4
200 à 499 salariés	76,7 (76,5)	78,3	86,2	16,0
500 salariés et plus	93,6 (92,8)	97,4	89,6	38,8

(1) Cet indicateur ne porte que sur les négociations engagées au niveau central de l'entreprise, et non sur les négociations menées au niveau des établissements, d'un groupe ou d'une unité économique et sociale.

Champ : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole.

Lecture : 9,1 % des entreprises de 10 à 49 salariés ont engagé au moins une négociation collective durant l'année 2008. 11,4 % des salariés employés dans les entreprises de cette taille étaient donc potentiellement concernés par au moins une négociation. 0,8 % des entreprises de 10 à 49 salariés ont connu un arrêt collectif de travail en 2008. Dans 74,5 % des entreprises de 10 à 49 salariés ou plus ayant ouvert une négociation au niveau central, au moins un accord a été signé.

Source : *Emplois et salaires*, INSEE, Edition 2011.